

CSRDN ET
EXTERNE :
2019-03-01
2019-03-14

OFFRE D'EMPLOI

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) couvre l'ensemble de la MRC de la Rivière-du-Nord et de la MRC d'Argenteuil. Le nord de la MRC de Mirabel ainsi qu'une portion du sud de Mille-Isles complètent ce vaste territoire urbain et rural. La CSRDN dessert plus de 29 960 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Elle compte 43 écoles primaires, huit écoles secondaires, un centre de formation générale des adultes et trois centres de formation professionnelle. La CSRDN emploie plus de 4875 employés dont 2724 sont des enseignants.

DIRECTION ADJOINTE Service des ressources matérielles CONCOURS : C-2018-557

Collaborer et innover pour l'avenir

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : M. Marc-André Leblanc, directeur

Sous l'encadrement général du directeur du service, le poste de direction adjointe au Service des ressources matérielles comporte la responsabilité de l'ensemble des programmes, des activités et des ressources reliées à la gestion du secteur des investissements tels que la construction et les rénovations majeures des immeubles, les programmes de maintien du parc immobilier et les projets spéciaux s'y rattachant et la gestion de l'énergie.

L'emploi consiste aussi à assumer, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle d'assistance auprès du directeur du service et un rôle-conseil et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires de la commission scolaire.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :

- Participer à l'élaboration des objectifs, au plan de développement et au plan d'action du service en lien avec le plan stratégique et les orientations de la commission scolaire;
- Définir ou collaborer à la définition des objectifs et des politiques propres aux programmes qu'il dirige, compte tenu des objectifs généraux de la commission scolaire et des objectifs spécifiques du Service;
- Établir les programmes sous sa responsabilité, la répartition des rôles et fonctions, ainsi que les normes et les procédures afférentes, en superviser la mise en oeuvre et en évaluer les résultats;
- Développer et mettre en place des moyens pour assurer la qualité du service à la clientèle;
- Élaborer le plan d'effectifs et participer à la sélection du personnel;
- Diriger, contrôler, superviser et évaluer le rendement du personnel sous sa responsabilité;
- Collaborer à l'élaboration du budget du Service, à sa répartition et au suivi budgétaire;
- Diriger toutes les activités concernant le budget des investissements;
- Élaborer, coordonner et contrôler la mise en place d'un programme de planification des investissements, tel le Système informatique de maintien des actifs des commissions scolaires nommé SIMACS;
- S'assurer de la réalisation de l'ensemble des activités reliées à la construction, la rénovation, l'amélioration et la transformation des immeubles;
- S'assurer de la réalisation des différentes mesures annoncées par le MELS, notamment, l'embellissement des cours d'école, l'accessibilité aux immeubles des personnes handicapées, les terrains contaminés;
- Diriger toutes les activités reliées à la gestion de l'énergie, soit, l'optimisation, les performances énergétiques, les cibles énergétiques visées et les investissements;
- Coordonner l'élaboration, la mise en place et l'amélioration des outils essentiels à la gestion des ressources matérielles adaptés aux besoins des unités administratives de la commission scolaire;
- Assurer la bonne coordination des activités d'investissements avec les activités d'entretien des immeubles afin d'optimiser l'utilisation des ressources;
- Assister et conseiller son directeur, de même que les cadres des autres services et des établissements, relativement aux programmes sous sa responsabilité;
- Remplacer, au besoin, la direction du service et assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction que peut lui confier son supérieur immédiat.

(suite)

DIRECTION ADJOINTE
Service des ressources matérielles
CONCOURS : C-2018-557

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans;
- L'inscription en règle au tableau de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou de l'Ordre des architectes du Québec sera considérée comme un atout important;
- Expérience pertinente en gestion d'immeubles, sera considéré comme un atout;
- Avoir réussi l'examen de français de la Commission;
- La connaissance du milieu de l'éducation sera considérée comme un atout.

AUTRES EXIGENCES

- Habilité démontrée en gestion du changement, en gestion participative, en mobilisation de personnel et en gestion de ressources humaines;
- Capacité d'organisation du travail et de standardisation des processus;
- Posséder un esprit d'analyse développé et un esprit de synthèse;
- Être en mesure de trouver des solutions novatrices pour l'atteinte des cibles fixées;
- Avoir un sens aigu du service à la clientèle et faire preuve de rigueur;
- Connaissance des lois, des règlements et des normes en vigueur relatifs au secteur d'activités;
- Faire preuve d'initiative, de créativité, d'autonomie, d'un sens aigu des responsabilités, de flexibilité et d'une très grande disponibilité;
- Posséder des habiletés supérieures en gestion administrative dans un environnement décentralisé et dans l'exercice d'un rôle de soutien aux établissements;
- Situer l'action en lien avec les responsabilités de reddition de comptes;
- Posséder un bon sens politique et être capable d'anticiper les événements;
- Elle agit en faisant preuve d'éthique et de jugement;
- Être en mesure de dégager les priorités et les enjeux organisationnels grâce à sa vision systémique;
- Avoir des aptitudes marquées pour communiquer avec efficacité et respect;
- Favoriser et optimiser le travail d'équipes multidisciplinaires.

CLASSIFICATION ET TAUX DE TRAITEMENT

Classe : 8 Minimum : 82 750 \$ Maximum : 110 330 \$

ENTRÉE EN FONCTION : À une date à être déterminée par la direction générale.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation, en indiquant le numéro du concours, **au plus tard le 14 mars 2019 à 16 h**, à l'attention de :

Monsieur Antoine Trahan, directeur
Service des ressources humaines
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7
ou par courriel : quintalm@csrdn.qc.ca

Dans ce document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont épicènes, à moins que le sens ne s'y oppose.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.